

Fête de la Musique.

A l'initiative de Jack Lang, la Fête de la Musique a été créée par le ministère de la Culture en 1982. Quand Maurice Fleuret devient Directeur de la Musique et de la Danse en octobre 1981, il applique ses réflexions sur la pratique musicale et son évolution : « la musique partout et le concert nulle part ». Apprenant, en 1982, que cinq millions de personnes dont un jeune sur deux, jouent d'un instrument de musique, il se prend à rêver de faire descendre les gens dans la rue. Et c'est ainsi qu'apparaît la Fête de la Musique, le 21 juin 1982, jour du solstice d'été, nuit païenne se référant à l'ancienne tradition des fêtes de la Saint-Jean. « Faites de la musique, Fête de la Musique », symbolise l'attention nouvelle portée à tous les genres musicaux, traduction d'une politique qui entendait accorder leur place aux pratiques amateurs ainsi qu'au rock, au jazz, à la chanson et aux musiques traditionnelles, aux côtés des musiques dites sérieuses ou savantes. La gratuité des concerts, le soutien de la SACEM, le relais des médias, l'appui des collectivités territoriales et l'adhésion de plus en plus large de la population, allaient en faire, en quelques années, une des grandes manifestations culturelles françaises. Elle commence à « s'exporter » en 1985, à l'occasion de l'Année européenne de la Musique. En moins de quinze ans, la Fête de la Musique sera reprise dans plus de cent pays, sur les cinq continents. Succès international, phénomène de société (un timbre poste français lui est consacré en 1998), la Fête est aussi porteuse des nouvelles tendances musicales, que souvent elle annonce, que toujours elle traduit : renouveau des musiques traditionnelles, explosion des musiques du monde, développement des chorales, apparition du rap, de la techno, retour au carnaval musical... Sa réussite, visible en centre-ville, occulte bien d'autres dimensions : elle entre dans les prisons, partage la vie des malades et du personnel à l'hôpital, rapproche les établissements scolaires et les écoles de musique, établit des liens et des échanges entre la ville et la banlieue, irrigue les communes rurales, valorise le travail de plusieurs mois ou de toute une année d'un individu, d'un groupe, d'une association ou de toute une communauté. La Fête de la Musique favorise ainsi naturellement la démocratisation de l'accès aux pratiques artistiques et culturelles. Trente ans après, Alain Duault, dans un article d'humeur à *Classica*, se plaint un peu de ce que la musique dite « classique » y est peu représentée dans les rues, chassée qu'elle est par la « variété » tonitruante, forte de ses décibels : « la dimension festive s'est perdue pour le classique », regrette-t-il. Et de poursuivre que, s'il demeure du classique, il est souvent dans des salles payantes. Mais en fin de compte, *toute la musique*, comme nous disons, c'est un bien.